



Saint-Malo
Agglomération

Bretagne
Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Une coopération entre les Communautés du pays de Saint-Malo

Les Missions et actions mutualisées
Bilan 2025



PAYS de
SAINT-MALO
COMMUNAUTÉS

www.pays-stmalo.fr

Les domaines de coopération

Entre les Communautés
du pays de Saint-Malo

Des domaines de coopération et d'actions multiples, protéiformes et transversaux.

Aménagement

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) – Planification stratégique - Accompagnement des communes - Observatoire du territoire - Aménagement commercial - Plan de gestion UNESCO – Documents d'urbanisme

Santé

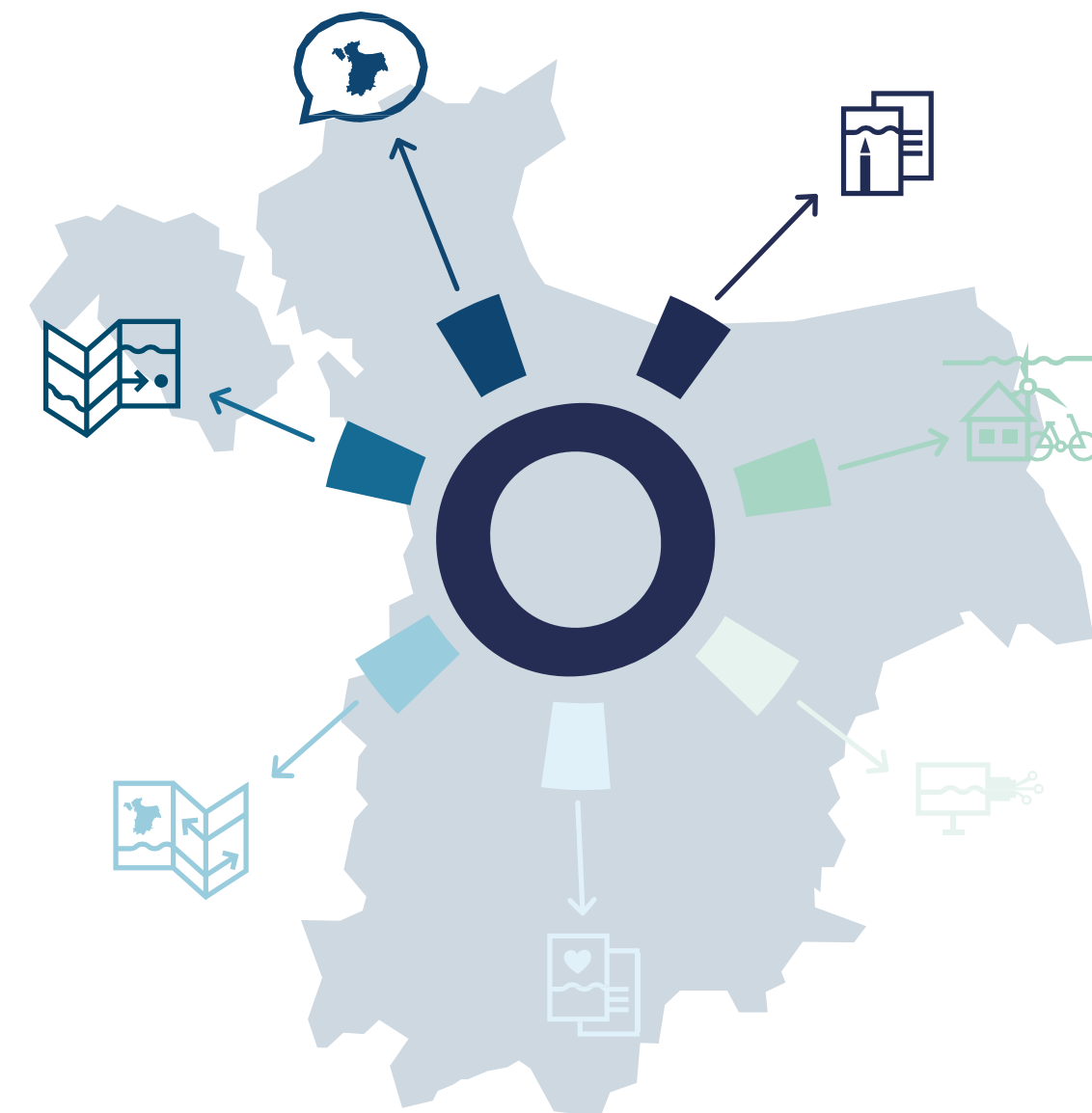
Prévention - Environnement - Vivre Ensemble - Comportements - Sport santé - Accès aux soins - Liens de proximité - Santé Mentale

Transitions

Énergies renouvelables - Covoiturage - Mobilités durables - Stratégie mobilité - Intermodalité et multimodalité - Rénovation Habitat

Mer et littoral

FEAMPA, Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture - Filières pêche et aquaculture - Métiers de la mer - Économie bleue - Qualité de l'eau Aménagement du littoral



Numérique

Très haut-débit - Télécommunications - Fibre optique - 5G - Système d'Information Géographique (SIG) - Cybersécurité - Sobriété numérique

Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique

LEADER, Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale - DLAL, Développement Local par les Acteurs Locaux - CRTE, Contrat de Réussite de la Transition Écologique - BVB, Bien Vivre en Bretagne

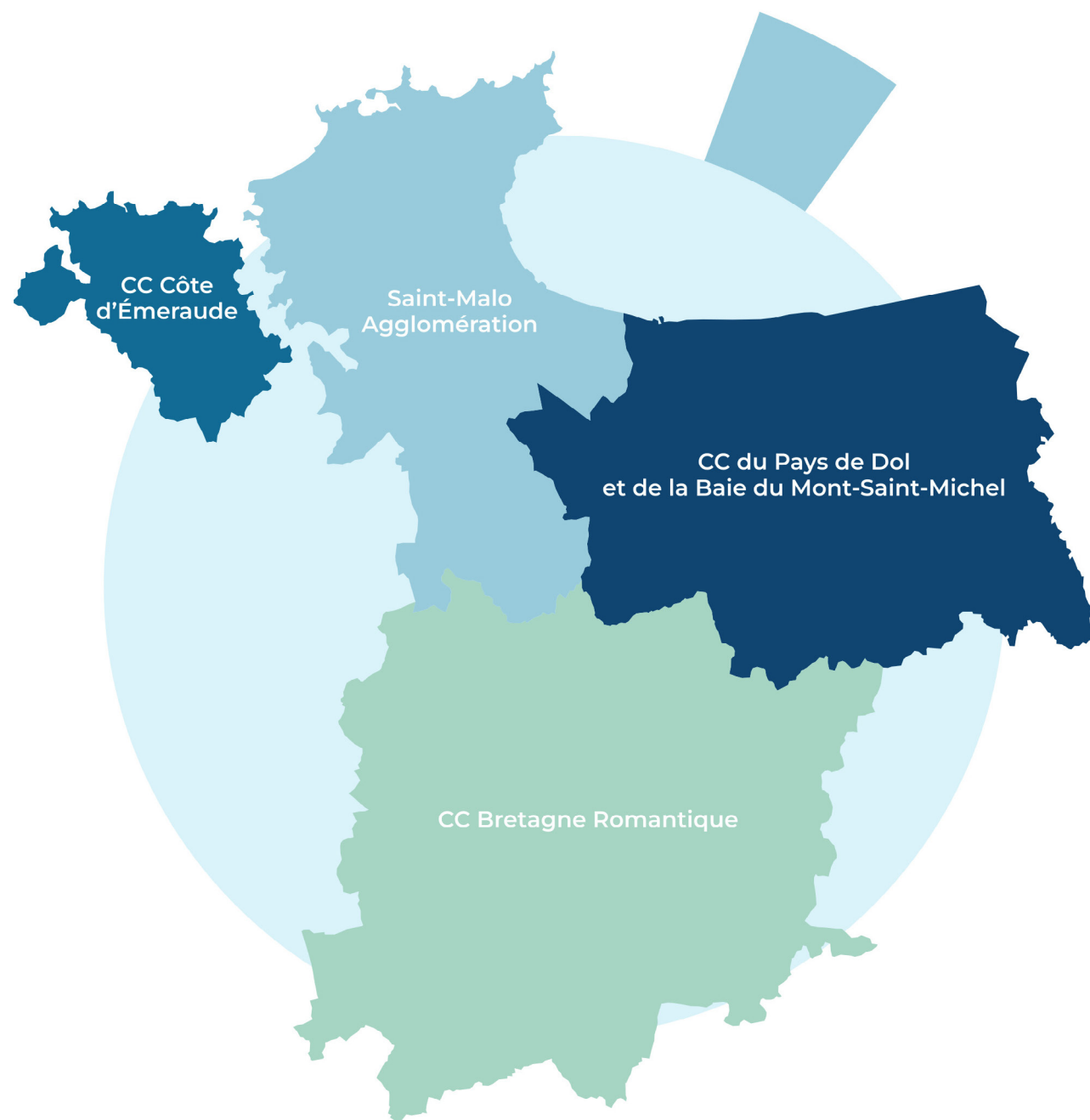
Concertation publique

Société civile - Réflexion, dialogue et propositions - Intelligence collective - Citoyens / élus - Intérêt général - Saisine et auto-saisine - Participation citoyenne



Les membres de la coopération

Et le territoire du pays de Saint-Malo



4 COMMUNAUTÉS
70 COMMUNES SUR 1 082 KM²
121 273 LOGEMENTS *



175 705 HABITANTS *
67 498 EMPLOIS SALARIÉS *



* Données Insee 2022.

Pourquoi mutualiser ?

Des actions ?

Mise en place en 2000, la coopération à l'échelle du pays de Saint-Malo se structure en 2015 sous la forme d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural composé de 4 Communautés.

- » Saint-Malo Agglomération
- » La Communauté de communes Bretagne Romantique
- » La Communauté de communes de la Côte d'Émeraude
- » La Communauté de communes du pays de Dol et Baie du Mont-Saint-Michel

Ce regroupement stratégique
et son diagnostic partagé permet

- ↓
Une solidarité entre les bassins de vie,
notamment côtiers et ruraux
- ↓
Aux 4 Communautés de collaborer autour
de problématiques communes
- ↓
Une optimisation de moyens et d'actions,
pour répondre à ces enjeux
- ↓
Aux 4 Communautés de parler d'une même voix
aux partenaires, comme le Conseil régional et l'État.

LE PAYS DE SAINT-MALO
EST UN ESPACE DE COOPÉRATION ET DE SOLIDARITÉ
ENTRE CES 4 COMMUNAUTÉS ET SES 70 COMMUNES.

Politiquement, cette coopération est administrée par un **Comité de Pays**, assisté dans le pilotage par un **Bureau** et des **Commissions de travail**, composés d'élus des 4 Communautés dans un souhait de portage équilibré et de représentants de la société civile.



L'organisation de la coopération

Du pays de Saint-Malo



Une organisation qui fonctionne avec des élus, des agents et des citoyens du territoire.

ORGANISATION DES COMMUNAUTÉS

- ORGNES POLITIQUES
- INSTANCES DE CONCERTATION
- ÉQUIPES TECHNIQUES

* Conseil de Développement Économique Social et Environnemental

CONFÉRENCE DES MAIRES
Maires des 70 Communes

CODESEN
Organe consultatif citoyen

Des représentants par commission

6 COMMISSIONS DE PAYS
Aménagement
Développement
Transitions
Mer et littoral
Santé
Numérique

CONSEILS COMMUNAUTAIRES DE

* Saint-Malo Agglomération
* Bretagne Romantique
* Côte d'Émeraude
* Pays de Dol et Baie du Mont-Saint-Michel

3 élus par communauté

30 élus délégués et leurs suppléants

SERVICES PROPRES À CHAQUE COMMUNAUTÉ
Des référents par Communauté

SERVICES MUTUALISÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS DU PAYS

COMITÉ DE PAYS

13 élus → Saint-Malo Agglo
6 élus → Bretagne Romantique
6 élus → Côte d'Émeraude
5 élus → Pays de Dol et Baie du Mont-Saint-Michel

BUREAU DE PAYS

3 élus par Communauté
= 12 membres
dont 1 Président
+ 1 Vice-président par Communauté

COOPÉRATION PAYS

La coopération des Communautés

Un cadre évolutif

La coopération des Communautés est fondée sur 3 cadres principaux, qui garantissent un suivi des réglementations et de l'évolution du territoire.



Afin d'accompagner au plus près les dynamiques du territoire, les membres des 4 Communautés de la coopération actualisent régulièrement les grandes orientations de développement en répondant aux enjeux collectifs. Les thématiques sont ensuite déclinées en missions et actions de terrain, et priorisées.

Le projet de territoire

Le projet de territoire à l'échelle des Communautés du pays de Saint-Malo, inscrit dans la Charte dès 2001, est construit autour d'un diagnostic partagé entre élus des Communautés.



Ce projet guide les **orientations, missions et actions mutualisées** qui sont conduites à l'échelle des Communautés du pays de Saint-Malo par les élus accompagnés des services mutualisés, en lien avec les services des Communautés. Actualisée en 2022, la convention de mise en œuvre a confirmé la poursuite de 4 missions transversales et de 11 actions thématiques.

Les grandes orientations et objectifs actuels ont été fixés dans le SCoT, le Schéma de Cohérence Territoriale.



Chaque année est l'occasion d'un bilan d'activités et d'un point d'étapes sur les missions et actions mutualisées, bilan présenté lors de la Conférence des Maires.

Les missions et actions 2025

FOCUS



sur les points d'étapes des missions et actions menées conjointement par les élus des Communautés, leurs services et les services mutualisés.

Le schéma de cohérence territoriale | p. 11



Le contrat local de santé | p. 12-13



Les contractualisations | p. 14-15



Rénovation de l'habitat | p. 16



Le numérique | p. 17



La concertation publique | p. 18



Le système d'information géographique | p. 19



La mobilité | p. 20



Le recul du trait de côte | p. 21



Le plan de gestion UNESCO | p. 22



Le Schéma de Cohérence Territoriale SCoT

Une mission Aménagement a été mise en place au titre du SCoT. Elle vise à accompagner la déclinaison des objectifs fixés, au sein du SCoT, par les documents d'urbanisme ou de planification communaux et intercommunaux. Des actions sont également engagées pour suivre l'évolution du territoire et adapter le projet d'aménagement au vu des évolutions réglementaires.

La mise en oeuvre du SCoT

Le travail d'accompagnement des Communes et Intercommunalités locales s'est poursuivi et a notamment donné lieu à l'analyse de **5 projets révisés de PLU**, ainsi que de nombreux permis d'aménager, d'autorisation d'exploitation commerciale ou de procédures d'évolution de documents d'urbanisme.

Poursuite et approbation de la révision du SCoT pour répondre aux nouveaux défis en terme de gestion économique du foncier

En 2025, la révision du SCoT a permis d'arrêter un projet sur le 1er trimestre qui a été soumis aux Personnes Publiques Associées (PPA) que sont les services de l'Etat et de la Région, des Départements, des EPCI membres du pays de Saint-Malo, des structures porteuses des SCoT voisins, des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, des chambres consulaires, du Parc Naturel Régional, ... Une enquête publique a ensuite été organisée sur le début d'été, via la création d'une adresse électronique dédiée, la mise en place d'un registre dématérialisé et 10 permanences à la demi-journée réparties sur l'ensemble du territoire (aux sièges du PETR et des quatre intercommunalités).

La Commission d'enquête a établi un rapport faisant la synthèse des avis des PPA et du public, assorti d'une conclusion et d'un avis officiel pour lequel le PETR a produit un mémoire en réponse.

En conséquence, le projet de SCoT arrêté a fait l'objet de plusieurs modifications sur le 2nd semestre, dont celles ayant trait :

- ➔ Aux capacités des systèmes d'assainissement et d'alimentation en eau potable,
- ➔ À la production d'EnR, des énergies renouvelables existantes,
- ➔ Au maintien des surfaces économiques,
- ➔ À l'échelle des cartes produites.

Au cours de l'année, 7 Comités de pilotage (1 élargi au Bureau de pays) et plusieurs temps techniques ont ainsi été organisés pour assurer le suivi de la révision.

Le dossier d'approbation du SCoT, prenant en compte la conclusion et l'avis de la Commission d'enquête, a été approuvé par le Comité de pays réuni le 19 décembre 2025.

Des représentants du territoire ont également participé aux réflexions et propositions relatives à la loi Climat et Résilience au sein des réseaux national, régional et départemental : Fédération Nationale des SCoT, Conférence des SCoT bretons et InterSCoT d'Ille-et-Vilaine.



Approbation projet de SCoT révisé
(19 décembre 2025, à Dol)

Référent élu : Pierre-Yves MAHIEU, Président

Référents techniques : Solène PERSON, Chargée de mission Aménagement titulaire, Éric LEMERRE, Chargé de mission remplaçant, Maxime LE SAULNIER, Chargé de mission Numérique et Aménagement, Bertrand DOUHET, Directeur et coordinateur

Contact : scot@pays-stmalo.fr

Le Contrat Local de Santé CLS

2020-2026

14 partenaires engagés pour améliorer durablement la santé et le bien-être des habitants. Des travaux entre les multiples partenaires ont permis de prolonger le CLS sur 2025-2026, avec l'élaboration de nouvelles fiches-actions adaptées aux enjeux émergents.

Les actions du CLS en 2025

Des actions de terrain au plus près des habitants :

- ➔ **Sensibilisation à la vie affective et sexuelle** : ciné-débat réunissant près de 110 personnes, en majorité des jeunes ;
- ➔ **Pass Premiers Secours** : 3 sessions de formation de 4 jours, 38 jeunes formés ;
- ➔ **Dépistages délocalisés des cancers** : accueil de 63 femmes et personnes en situation de handicap pour le cancer du sein et stand d'information à Saint Malo et Dol de Bretagne sur le dépistage du cancer colorectal ;
- ➔ **Addictologie** : une dizaine de consultations délocalisées en tabacologie ;
- ➔ **Prévention solaire** : des ateliers et la distribution de crèmes solaires ;
- ➔ **Santé bucco-dentaire** : distribution de kits dentaires dans 23 écoles auprès de 427 enfants ;
- ➔ **Lutte contre la précarité menstruelle** : distribution de 500 protections jetables et 30 réutilisables, 4 ateliers avec une trentaine de participantes ;
- ➔ **Réseau sport santé** : semaine sport santé avec 45 structures participatives et plus de 140 créneaux d'activités physiques ;
- ➔ **Action «Notre santé» pour le public éloigné des soins** : des événements à Saint-Malo et Combourg, avec 130 participants et la résiliation d'une vidéo pour promouvoir le projet.



Des actions structurantes à destination des professionnels :

- ➔ **Accueil Social Inconditionnel de Proximité** : ajout d'un volet Santé au dispositif du Département 35 ;
- ➔ **Addictologie** : formation auprès des professionnels intervenants auprès des jeunes & formation déni alcool (15 participants/ session) ;
- ➔ **Réseau sport santé** : conférence, communication, outils, formation ;
- ➔ **Intégration des enjeux de santé** : dans les documents de planification (SCoT) et en articulation avec le PCAET sur la qualité de l'air ;
- ➔ **CLS – Plan Alimentaire Territorial** : premiers échanges pour débuter une collaboration
- ➔ **Végétalisation des cours d'école** : temps de sensibilisation et d'échanges sur les extérieurs favorables à la santé dans les cours d'écoles ;
- ➔ **Communication** : Lancement et diffusion de Dose d'Actu, lettre d'information collaborative rassemblant près de 800 professionnels du territoire.



Le Conseil Local en Santé Mentale - CLSM

Le CLSM poursuit son rôle de coordination, d'animation et de structuration des acteurs de la santé mentale. Les groupes de travail thématiques (insertion professionnelle, accès aux soins, Semaine d'Information sur la Santé Mentale – SISM) ont permis de faire émerger des projets concrets, tels que la mise à jour du guide des ressources en santé mentale ou la structuration du réseau insertion.

- ➔ **« Promotion de la santé mentale et déstigmatisation »** : La SISM 2025, placée sous le signe du lien social, a proposé plusieurs événements ouverts au grand public (conférence, théâtre, portes ouvertes). Par ailleurs, des actions en faveur du sport et de la remise en mouvement ont été déployées pour soutenir le rétablissement psychique.
- ➔ **Prévention du suicide et perspectives** : poursuite du déploiement local de la stratégie régionale de prévention du suicide avec la formation de 13 nouveaux professionnels à l'évaluation et à l'orientation de la crise suicidaire, répondant à une demande croissante des acteurs locaux.

La médiation en santé

Pilier majeur du CLS, elle a permis de renforcer l'aller vers, de faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux dispositifs de prévention pour des publics éloignés du système de santé. La médiation s'est développée sur des secteurs prioritaires du territoire en lien étroit avec les acteurs locaux : collectivités, Centres Communaux d'Action Social (CCAS), professionnels de santé, associations.

Un bémol avec la suspension temporaire de la médiation en santé sur le secteur de Dol de Bretagne (départ de la médiatrice) qui a mis en lumière la fragilité de certains dispositifs mais également l'importance stratégique de la médiation en santé, largement reconnue par les partenaires.

La prévention de la perte de l'autonomie

L'année 2025 marque une étape importante avec l'intégration des enjeux de prévention de la perte d'autonomie au périmètre du CLS. Dans le cadre de la territorialisation de l'offre de prévention portée par la Commission des financeurs d'Ille et Vilaine, les Communautés du pays de Saint Malo ont répondu à l'appel à manifestation de la Commission des financeurs en lien étroit avec l'Intercluc. Cela a conduit au recrutement d'un poste de chargée de mission en octobre 2025 pour engager les actions sur le second semestre et débuter l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle 2026 - 2028.

Cette dynamique s'appuie sur une gouvernance dédiée (comité de pilotage, comité technique et groupes de travail) et vise les personnes âgées de plus de 60 ans, les aidants, ainsi que les personnes en situation de handicap de plus de 55 ans. Parmi les priorités identifiées figurent les thématiques obligatoires :

- ➔ L'alimentation
- ➔ L'activité physique
- ➔ La santé mentale
- ➔ La santé cognitive
- ➔ Les bilans visuel et auditif et notamment la lutte contre l'isolement social et le soutien aux aidants.

La stratégie territoriale, en cours de rédaction, sera déposée début 2026.

Évaluation du contrat local de santé

Sous le pilotage de l'équipe de coordination, l'évaluation du CLS a démarré grâce au renfort d'un **contrat d'alternance**. Les objectifs sont :

- ➔ Analyser d'octobre 2025 à juillet 2026 **la mise en œuvre du CLS et les effets du dispositif**. En détails : apprécier la gouvernance et le pilotage du CLS
- ➔ Analyser **le fonctionnement global** (coordination, circulation de l'information, animation territoriale).
- ➔ Évaluer **l'avancement et la pertinence des fiches-actions**.

La méthodologie combine analyse documentaire et retours des partenaires via le comité de pilotage. Cette évaluation constitue **un levier pour consolider les actions existantes, ajuster les priorités et alimenter la réflexion stratégique sur l'éventuel élaboration d'un CLS n°2**.

Référent élu : Gilles LURTON, Vice-président à la Santé
Référents techniques : Floriane MERCIER, coordinatrice Santé
Romain CROSNIER, chargé de mission Santé / François-Xavier MAHOÏC, chargé de mission Santé mentale / Adeline SCHLLINGER, chargée de mission autonomie / Elena CAM, évaluation
Contact : coordination.sante@pays-stmalo.fr / mission-sante@pays-stmalo.fr / clsm@pays-stmalo.fr
Financements : Agence Régionale de Santé (ARS), Contrat de territoire pour le CLSM.

Les contractualisations

Le service Contractualisations accompagne les porteurs de projets du territoire, en tant que guichet local des programmes de financement de l'Union européenne, de l'État et de la Région Bretagne.

Mer et Littoral

Le programme européen DLAL FEAMPA porté en coopération entre les Communautés du pays de Saint-Malo et Dinan Agglomération vise à développer l'économie bleue locale par des projets innovants et collectifs.

Enveloppe de :
 **1,03 M€**
 pour la période
 2023 – 2027

Au cours de l'année 2025, quatre projets ont été sélectionnés sur des thématiques très diverses :

- ➔ La communication sur les formations et les métiers de la mer par le Lycée Maritime,
- ➔ Le développement de la filière « algues » sur le territoire par l'institut agro et l'entreprise Origine,
- ➔ L'ensablement des bouchots en baie du Mont Saint-Michel par le Comité Régional de Conchyliculture Bretagne Nord,
- ➔ Une étude sur la planification des usages maritimes et littoraux portée par les Communautés du pays de Saint-Malo et Dinan Agglomération. Cette étude permettra d'alimenter les futurs volets mer et littoral des SCoT.

Les réunions de la Commission Mer et Littoral ont été également l'occasion pour ses membres de débattre de sujet d'actualité pour le territoire : la qualité des eaux conchylicoles, le partage de l'espace en mer, la prédation sur les moules de bouchots, la valorisation des produits de la mer locaux ...



L'ANNÉE 2025 EN CHIFFRES

- ➔ **3 réunions** de la Commission Mer & Littoral et **4 projets** sélectionnés
- ➔ Depuis janvier 2023, **73 %** de l'enveloppe disponible attribués à des projets



Carte interactive
des projets soutenus
depuis 2018

Développement rural

Le programme européen LEADER est porté par les Communautés du pays de Saint-Malo. Il soutient des solutions innovantes contribuant à imaginer et à construire l'habitat de demain en zone rurale, en réponse aux enjeux de la transition écologique et de la sobriété foncière. En 2025, un 6ème projet a été sélectionné : l'aménagement d'un espace vert, pensé pour tous les usages, sur la commune de Québriac. 71% de l'enveloppe LEADER est encore disponible.

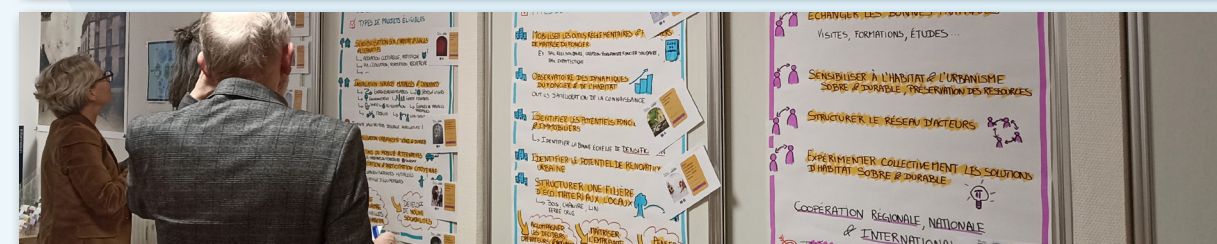
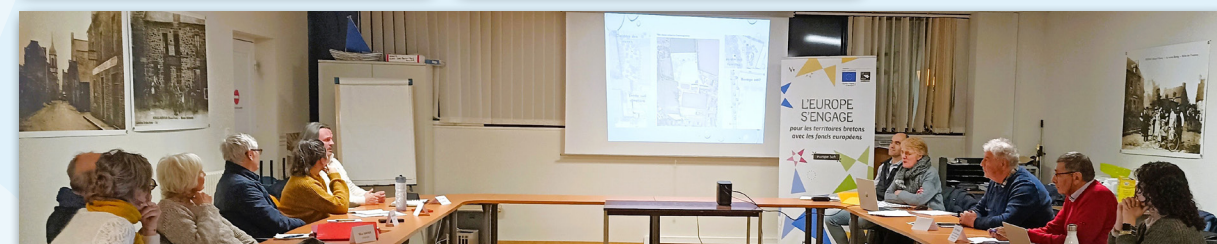
Enveloppe de :
 **1,7 M€**
 pour la période
 2023 – 2027

Par ailleurs, une action d'aide à l'émergence de projets innovants a été conduite avec l'organisation de 4 ateliers mobilisant une dizaine de collectivités locales pour mieux partager les espaces publics ou privés. Un appel à manifestation d'intérêt est encore en cours pour soutenir, via LEADER, des projets intensifiant l'usage de ces espaces.

Une évaluation à mi-parcours de la stratégie, approuvée il y a deux ans, a également été lancée afin d'en dresser le bilan et d'identifier d'éventuels ajustements, qui seront mis en œuvre à partir de 2026.



Ensemble des documents
du programme
depuis 2023



Un accompagnement dédié pour aider les collectivités à mobiliser des financements externes

Plusieurs modalités ont été mises en œuvre pour aider les Communautés à financer leurs projets : diffusion d'appels à projets ciblés, contacts avec les financeurs, conseils personnalisés pour le dépôt des demandes d'aides. Fin 2025, l'offre de services de la mission Contractualisation a été présentée aux 4 Intercommunalités donnant lieu à une vingtaine de rendez-vous bilatéraux. Cette opération a permis une sensibilisation des services municipaux ou communautaires dont les retombées seront probablement à regarder sur le long terme en 2026.

Référent Élu : Michel PENHOÛËT, Vice-président aux contractualisations
Référentes techniques : Catherine GRILLOT, Coordinatrice des contractualisations ; Faustine VASSE Animatrice-gestionnaire des contractualisations
Contact : coordination-contractualisation@pays-stmalo.fr ; mission-contractualisation@pays-stmalo.fr
Référente technique FEAMPA : Cécile DEVINS - Contact : feamp.cerbm@pays-stmalo.fr
Financement : État et Europe (fonds FEADER & FEAMPA)

La rénovation de l'habitat

Dans le cadre des politiques locales de l'habitat et de la transition énergétique, un service local mutualisé de conseil en rénovation de l'habitat informe et accompagne les propriétaires afin d'améliorer la performance énergétique des logements et de favoriser leur adaptation.

Le service contribue à la dynamique territoriale en favorisant la coordination et la mise en synergie des acteurs locaux de l'habitat, avec un objectif de cohérence des actions et d'efficacité des interventions sur le territoire.

En 2025, des chiffres de fréquentation en baisse

- ➔ 1 030 informations de 1er niveau, majoritairement en lien avec les aides financières, notamment MaPrimeRénov' (une baisse de près de 40% par rapport à l'année 2024).
- ➔ 25 demandes hors rénovation (photovoltaïque, construction...)
- ➔ 415 conseils individualisés (dont l'aide à la lecture des devis)
- ➔ 2 préaccompagnements avec une visite à domicile du conseiller



Les animations et partenariats

En 2025 ont eu lieu différents événements : salon de l'habitat, intervention en AG de l'association CFDT Retraités, atelier d'information sur la lutte contre les logements vacants avec la ville de Cancale, ateliers-conseils autour de la rénovation énergétique, participation aux soirées de sensibilisation aux solaires photovoltaïques avec la Communauté de communes Bretagne Romantique, rencontres sur l'auto-rénovation accompagnée avec des professionnels du bâtiment, réunions partenariales.



La Maison de l'habitat est un lieu partagé de service et de conseil, qui regroupe : ADIL 35, Action Logement, Opérateurs de l'Anah. Elle est le guichet unique local du service public de la rénovation de l'habitat – Espace Conseil France Rénov'



← Atelier d'information sur l'auto-rénovation accompagnée auprès des professionnels



La Maison de l'habitat a fêté ses 10 ans d'existence au service des habitants du territoire du Pays de Saint-Malo ➔

Référent élu : Denis RAPINEL, Vice-Président aux Transitions
Référents techniques : Aline LEJART, coordinatrice en rénovation de l'habitat - Amaury LEBEURIER
Conseiller en rénovation de l'habitat - Laure LEPENNETIER, Chargée d'accueil et d'information.
Contact : energie@pays-stmalo.fr / renovernergie@pays-stmalo.fr / infoenergie@pays-stmalo.fr
Financements : Agence nationale de l'amélioration de l'habitat [Anah], Région Bretagne.

Le numérique

Le service Numérique facilite le suivi des projets avec les différents opérateurs dans le déploiement de la fibre optique et de la téléphonie mobile. Il accompagne également les collectivités et leurs agents sur les enjeux liés aux usages du numérique.

Le service numérique : un guichet unique pour répondre aux usagers

À destination des élus, particuliers ou entreprises, le service numérique accompagne les particuliers pour l'accès très au haut débit et notamment sur les questions liées aux délais de raccordement, échecs de raccordements, déroulement des travaux, sinistres...

- ➔ 177 sollicitations sur l'année 2025
- ➔ Dont 71 nouvelles demandes (40% du total)

L'avancement du déploiement de la fibre optique

Les opérateurs rattrapent le retard accusé ces dernières années. La fin des déploiements se profile. Par Communauté, le taux d'avancement du déploiement de la fibre est le suivant :

- ➔ 98 % pour Saint-Malo Agglomération (janvier 2026)
- ➔ 87,1 % pour la Communauté de communes Bretagne Romantique (janvier 2026)
- ➔ 82,9 % pour la Communauté de communes du pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel (janvier 2026)
- ➔ 53,2 % pour la Communauté de communes de la Côte d'Emeraude (janvier 2026)

Concernant Saint-Malo Agglomération, le marché de sous-traitance « au volume » s'est achevé en fin d'année. Un nouveau marché devrait arriver prochainement. Le marché « Vie de réseau », ayant plutôt trait au raccordement des adresses présentant des cas complexes et des logements neufs, est lui toujours actif. Des problèmes subsistent, notamment dans les zones patrimoniales.



↑ Chantier déploiement fibre optique

Pour ce qui est des Communautés de communes de Bretagne Romantique et du pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, les travaux des deux premières phases sont achevés. Les travaux de la troisième et dernière phase sont aujourd'hui bien avancés, les premières zones de déploiement ont été livrées au cours de l'année. Mégalis prévoit la finalisation des travaux à la fin du premier trimestre 2026, avec une ouverture à la commercialisation peu avant l'été.

L'année 2024 avait marqué la reprise de déploiements massifs sur la Communauté de communes de la Côte d'Emeraude. Mégalis a maintenu le rythme en 2025. Les travaux de la première phase ont été bouclés (ne reste plus que des sujets d'extension), de même que ceux de la deuxième phase. Les travaux de la phase 3 continuent. Mégalis prévoit la finalisation des travaux d'ici la fin d'année 2026.

La téléphonie mobile : appui aux communes

Le service numérique se tient également à disposition des communes pour toutes les questions relatives à la téléphonie mobile. Une note d'aide réglementaire et administrative a été diffusée dans chaque mairie afin d'informer sur les enjeux, les réglementations, les démarches entourant le déploiement des réseaux de téléphonie mobile.

Référent Élu : Benoît SOHIER, Vice-président au numérique
Référent technique : Maxime LE SAULNIER, chargé de mission Aménagement et Numérique
Contact : numerique@pays-stmalo.fr

La concertation publique

Ce service favorise la conduite d'actions de concertation à l'échelle du pays de Saint-Malo et de ses 4 Communautés. Ces actions s'appuient notamment sur le CODESEN (Conseil de Développement Economique Social et Environnemental).

Instance consultative portée conjointement par les Communautés du pays de Saint-Malo, le CODESEN constitue un espace de dialogue et de proposition permettant l'implication des citoyens et des acteurs socio-économiques dans les réflexions, projets et actions menés à l'échelle du territoire.

Les deux missions principales du Codesen

- ➔ **Représenter l'expression de la société civile** en émettant des avis sur les politiques publiques, projets de territoire, schémas d'aménagement, ... menés par les collectivités locales.
- ➔ **Formuler des avis** sur saisine et des contributions sur auto-saisine, et les porter à la connaissance des élus et du grand public.

Finalisation de la réflexion sur le partage et la gouvernance de l'eau

Le livrable « **Agir ensemble pour une gestion durable de l'eau** » a conclu la réflexion collective engagée en 2024. Il a été présenté en avril lors d'une soirée ciné-débat réunissant près de 40 participants. Pour prolonger cette dynamique et sensibiliser davantage le grand public, le CODESEN a organisé en novembre l'atelier « Fresque de l'eau » dans les 4 Communautés du pays de Saint-Malo, sensibilisant 32 personnes aux enjeux de sa préservation.

Contribution à la révision du SCoT

Le CODESEN a formulé un avis sur le projet de révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) dans le cadre de l'enquête publique. Il s'appuie sur l'implication continue de ses membres depuis le printemps 2023 dans les travaux de révision (conférences des maires, commissions aménagement, réunions publiques). Cet avis résulte d'un travail collectif et porte une position partagée, argumentée et tournée vers l'intérêt général.

Lancement d'un nouveau cycle de travail participatif « ce que veulent les jeunes »

Le CODESEN a réuni 60 participants à l'occasion de son assemblée plénière d'octobre, articulée autour de trois temps forts :

- ➔ **Un éclairage de la Région Bretagne** qui a mis en évidence la diversité des jeunes bretonnes et la nécessité d'une approche transversale des politiques publiques jeunesse ;
- ➔ **Les témoignages de 2 jeunes engagés** qui ont porté avec justesse la parole des jeunes sur des enjeux majeurs (santé mentale, lien intergénérationnel, etc.) ;
- ➔ **8 ateliers participatifs thématiques** : emploi et formation ; logement ; mobilités ; santé ; engagement et vie citoyenne ; sports, activités et loisirs ; culture et convivialité ; inégalités et fragilités.

Ces ateliers ont donné lieu à de nombreux échanges d'idées, retours d'expérience et propositions concrètes, constituant une matière précieuse pour les suites de cette réflexion consacrée à la jeunesse qui va jaloner 2026.

En mettant la jeunesse au cœur du débat public, le CODESEN souhaite mieux comprendre ses attentes et ses réalités, et coconstruire avec elle un territoire plus accueillant, inclusif et porteur d'avenir.



Référent Élu : Pierre-Yves MAHIEU, Président
Référent technique : Stéphanie LECALVEZ, chargée de mission concertation publique
Contact : animation@pays-stmalo.fr

Le Système d'Information Géographique SIG

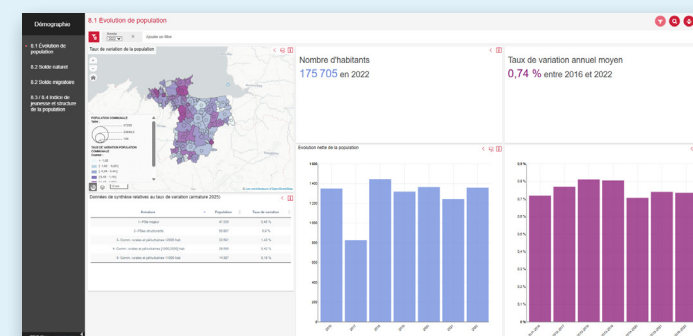
Le service SIG mutualisé accompagne les collectivités dans la connaissance et l'analyse de leur territoire, grâce à des outils cartographiques et des données partagées. Il mobilise des compétences techniques, des infrastructures numériques et des méthodes d'analyse au service de l'action publique locale. Chaque collectivité conserve la maîtrise de ses choix et de ses priorités en matière de SIG, dans un cadre mutualisé favorisant la cohérence et l'efficacité. Le service assure également l'assistance et la montée en compétence des utilisateurs.

La mise à jour des données 2025

En 2025, le service SIG a conduit un important travail de mise à jour, de consolidation et d'enrichissement des données territoriales, principalement au sein des applications GEO Cadastre RPCU, GEO Territoire et GEO Environnement.

Ces travaux ont concerné notamment les documents d'urbanisme et les données réglementaires, les référentiels cadastraux et fonciers, ainsi que de nombreux domaines thématiques :

- ➔ Environnement et risques,
- ➔ Réseaux et infrastructures,
- ➔ Mobilité,
- ➔ Voirie,
- ➔ Assainissement,
- ➔ Énergie,
- ➔ Éclairage public,
- ➔ Biodiversité,
- ➔ Occupation des sols.



Les données issues de référentiels nationaux et régionaux ont été régulièrement actualisées afin de garantir la fiabilité des analyses et des outils d'aide à la décision.

La mise en œuvre du SCoT a donné lieu à l'actualisation et l'évolution des tableaux de bord thématiques, permettant de suivre les dynamiques du territoire et d'éclairer les choix stratégiques des élus et des services. Ces outils sont accessibles aux acteurs concernés via le portail cartographique SIG du pays de Saint-Malo.

Applications et portails web conçus pour le territoire

Le service SIG a poursuivi le développement et l'amélioration d'applications cartographiques à destination des collectivités et, pour certaines, du grand public. Ces outils facilitent le partage de l'information et l'analyse autour de thématiques variées : urbanisme, foncier, mobilité, espaces publics, environnement, patrimoine, équipements, services à la population ou encore circuits courts.

En 2025, plusieurs applications « métier » ont été créées ou enrichies pour répondre à des besoins spécifiques des services, tandis que les applications existantes ont bénéficié d'évolutions fonctionnelles et ergonomiques visant à améliorer leur lisibilité, leur fiabilité et leur appropriation par les utilisateurs.

La cartographie

L'activité cartographique est demeurée soutenue en 2025, avec la réalisation de cartes thématiques et d'atlas à la demande des services des collectivités. Ces productions ont accompagné des projets d'aménagement, des démarches de planification, des diagnostics territoriaux, des études de mobilité ou de risques, ainsi que des actions de communication et de concertation.

Référent Élu : Benoît SOHIER, Vice-président au numérique
Référent technique : Loïc VALÉRY, responsable SIG, Jérémy CAMARÉNA, Alexis PRÉ, Quentin DAVID, chargés de projets SIG
Contact : sig@cote-emeraude.fr

Une coopération renforcée entre les 4 Communautés du pays de Saint-Malo et Dinan Agglomération

Depuis 2020, une stratégie vise à améliorer l'offre globale de mobilité sur le territoire. Celle-ci s'appuie sur **12 actions prioritaires**, dont trois majeures :

- ➔ L'optimisation de l'offre régionale des lignes routières BreizhGo,
- ➔ L'amélioration de la desserte ferroviaire,
- ➔ La consolidation d'une tarification homogène et la facilitation de l'intermodalité.

Les échanges entre les 4 Communautés du pays de Saint-Malo et Dinan Agglomération se poursuivent activement, en vue de l'installation en septembre 2026 du Comité Local de Mobilité Nord-Est, rattaché au syndicat Bretagne Mobilités.

Les actions menées en 2025

- ➔ Trois rencontres des Vice-Présidents en charge de la mobilité :
 - Échange sur les grandes lignes de l'étude de 2020,
 - Présentation et discussion sur les offres locales de mobilité,
 - Décryptage des leviers de financement, avec un focus sur les Versements Mobilité (VM).
- ➔ Deux réunions techniques entre chargés de mission :
 - Précision des besoins d'amélioration de la ligne TER,
 - Précision des besoins d'amélioration de la ligne routière 507.

Collaboration avec la Région Bretagne

- ➔ Participation au Comité de Ligne Émeraude-Penthièvre (novembre 2025),
- ➔ Implication dans les premiers comités syndicaux Bretagne Mobilité, notamment pour l'installation de Bretagne Mobilités (les comités de bassin seront mis en place en septembre 2026),
- ➔ Travail des EPCI avec la Région sur la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) des lignes routières BreizhGo.



Référent élu : Denis RAPINEL, Vice-Président aux Transitions
Référents techniques : Mélanie CHESNAIE, Chargée de mission mobilité
Contact : mobilite@pays-stmalo.fr

Le recul du trait de côte

La loi n°2021-1104 du 22 août 2021, dite « Climat et Résilience », a introduit des dispositions spécifiques relatives au recul du trait de côte, intégrées aux codes de l'environnement et de l'urbanisme. Elle prévoit notamment l'identification, sur la base du volontariat et par décret, des communes particulièrement vulnérables à l'érosion littorale, tenues d'élaborer une carte locale d'exposition au recul du trait de côte et de l'intégrer dans leur document d'urbanisme. L'objectif de ces cartes et de délimiter des zonages de recul à +30 ans et +100 ans afin de limiter l'implantation de nouveaux enjeux dans ces zones potentiellement exposées au risque.

Sur le territoire du pays de Saint-Malo, **11 communes** ont été inscrites par le décret n°2023-698 du 31 juillet 2023, complétées par une **12^e commune** via le décret n°2024-530 du 10 juin 2024. Par ailleurs, **deux communes supplémentaires** ont délibéré pour rejoindre volontairement cette démarche.

Afin d'assurer une approche cohérente et homogène à l'échelle du SCoT, et conformément aux orientations du SRADDET breton, il a été décidé de réaliser les cartographies à l'échelle de l'ensemble des communes littorales du pays de Saint-Malo, y compris celles non inscrites par décret. **Cette démarche permet également de tenir compte de la continuité des dynamiques hydrosédimentaires à l'échelle du littoral.**

Les Communautés littorales du pays de Saint-Malo sont accompagnées par le **bureau d'études Artelia** pour la réalisation de ces cartographies.

L'étude a débuté en avril 2025 et s'articule en **quatre phases**.

Phase 1

Consacrée à la **collecte des données**, s'est déroulée sur environ cinq mois. Elle a notamment **reposé sur des visites de terrain menées en étroite collaboration avec les communes**, permettant de capitaliser sur leurs connaissances locales. Un comité de pilotage s'est tenu en septembre 2025 afin de valider les premiers éléments.

La première réunion publique s'est tenue **le 8 octobre 2025**. **150 personnes** étaient présentes à Cancale pour comprendre cette démarche de réalisation des cartographies.



Phase 2

La fin de l'année 2025 a permis d'engager la phase 2, **relative à la construction des facteurs de projection du recul du trait de côte**. Dans ce cadre, l'ensemble des communes des trois EPCI littoraux a été rencontré afin d'échanger spécifiquement sur les ouvrages de protection et leurs caractéristiques.

Cette première année a permis de démontrer une importante collaboration entre toutes les communes les collectivités littorales du pays pour tâcher de réaliser en 2026 des cartographies cohérentes basées sur des connaissances communes.



Référent Élu : Michel PENHOUËT, Vice-président aux contractualisations
Référente technique : Lily PETIT, Chargée de mission risques littoraux
Contact : erosionlittorale@pays-stmalo.fr
Financement : État (fonds VERT)

Le plan de gestion UNESCO

La mise en œuvre des actions inscrites au projet de territoire se poursuit : zoom sur l'évolution des offres de mobilité et l'aménagement de la Baie du Mont-Saint-Michel.

L'aménagement de la baie du Mont-Saint-Michel : élaboration d'un plan de gestion

Inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le site présente de nombreuses spécificités tant par la très grande richesse de son environnement naturel que par les activités humaines, avec des enjeux liés à la préservation de ses paysages et à son potentiel développement.

C'est pourquoi depuis plusieurs années, un travail est mené par l'État et les collectivités locales, en vue d'élaborer **un plan de gestion** permettant d'assurer **la préservation et la valorisation durables** du site.

» En 2025, trois journées de travail thématiques ont permis au printemps dernier, de réunir l'ensemble des parties prenantes du territoire intéressées : autorités publiques, acteurs économiques, collectivités locales, représentants touristiques, associations relatives à l'environnement...

Elles ont permis de revenir sur le diagnostic et les enjeux identifiés, d'échanger sur des orientations stratégiques pour la gestion durable du site du Mont-Saint-Michel et sa Baie, puis de prioriser et d'arrêter les principales actions à engager dans les 5 ans.

Cette démarche a ensuite donné lieu à l'organisation de **2 Comités de pilotage** en juin et décembre, ainsi que **deux réunions publiques** et **deux réunions de l'ensemble des Maires**. Grâce à l'appui du groupement de prestataires mobilisé depuis 2024 sur cette mission de finalisation de l'élaboration de plan de gestion, et après la tenue de plusieurs ateliers de relecture, un projet de plan de gestion a été officiellement arrêté lors d'un Comité de pilotage organisé le 17 décembre 2025.

Le projet de plan de gestion doit désormais être présenté pour approbation aux instances exécutives des Intercommunalités et Structures porteuses de SCoT du territoire. Il sera ensuite transmis au Ministère de la Culture, pour avis, avant envoi et examen par le Comité du patrimoine mondial au cours de l'été 2026.



Référent élu : Pierre-Yves MAHIEU, Président
Référents techniques : Bertrand DOUHET, Directeur
Contact : direction@pays-stmalo.fr
Financement : Etat (DRAC)

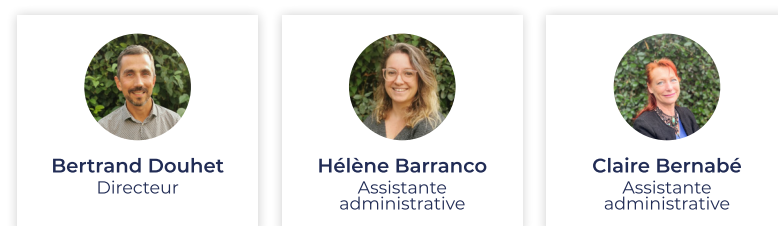
Les services mutualisés

Du pays de Saint-Malo

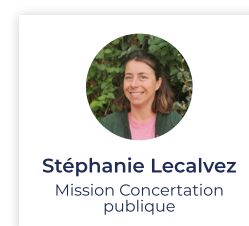
Les services mutualisés conduisent pour le compte et avec les Communautés du pays de Saint-Malo, des activités d'études, d'animation, de coordination et de pilotage nécessaires à la mise en œuvre des actions d'intérêt collectif.

L'équipe assure également des fonctions de gestion de la contractualisation auprès des pouvoirs publics, des opérateurs privés ou associatifs, ainsi que l'accompagnement des porteurs de projet.

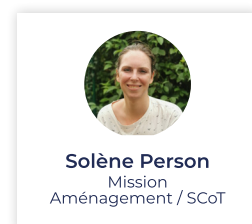
Direction



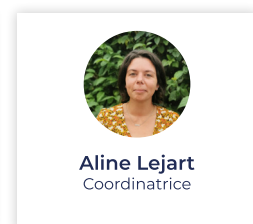
Concertation publique



Aménagement



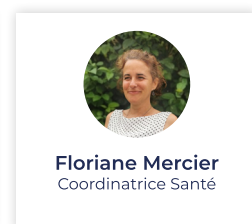
Rénovation de l'habitat



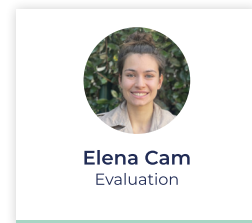
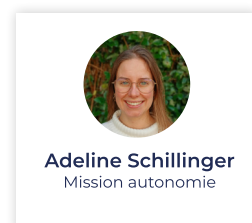
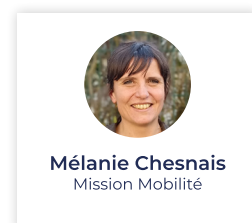
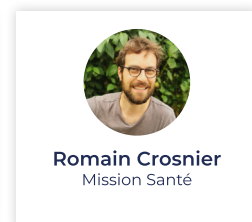
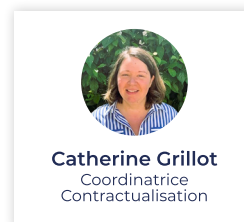
Contractualisations



Santé



SIQ



Contacts

Direction

Directeur / coordinateur

Bertrand DOUHET direction@pays-stmalo.fr

Assistantes administratives

Hélène BARRANCO contact@pays-stmalo.fr

Claire BERNABÉ contact@pays-stmalo.fr

Chargée de mission Concertation publique

Stéphanie LECALVEZ animation@pays-stmalo.fr

Chargée de mission Aménagement

Solène PERSON scot@pays-stmalo.fr

Chargé de mission Aménagement et Numérique

Maxime LE SAULNIER numerique@pays-stmalo.fr

Chargée de mission Risques Littoraux

Lily PETIT erosionlittorale@pays-stmalo.fr - 06 20 36 58 13

Chargée de mission Mobilité

Mélanie CHESNAIS mobilite@pays-stmalo.fr - 06 79 48 39 40

Service Rénovation de l'habitat – Rénov'Habitat Bretagne

Coordinatrice

Aline LEJART energie@pays-stmalo.fr

Conseiller

Amaury LEBEURIER renovenergie@pays-stmalo.fr

Chargé d'accueil

Laure LEPENNETIER & Sandra MACÉ infoenergie@pays-stmalo.fr

Service Contractualisations

Chargée de mission FEAMPA

Cécile DEVINS feamp.cerbm@pays-stmalo.fr

Coordinatrice des contractualisations

Catherine GRILLOT coordination-contractualisation@pays-stmalo.fr

Animatrice & gestionnaire des contractualisations

Faustine VASSE mission-contractualisation@pays-stmalo.fr

Service Santé

Coordinatrice Santé

Floriane MERCIER coordination-sante@pays-stmalo.fr

Chargé de mission Santé

Romain CROSNIER mission-sante@pays-stmalo.fr

Chargé de mission Santé mentale

François-Xavier MAHOÏC clsm@pays-stmalo.fr

Chargée de Mission autonomie

Adeline SCHILLINGER mission-autonomie@pays-stmalo.fr

Chargée d'évaluation

Elena CAM information@pays-stmalo.fr

Service SIQ

Responsable SIQ

Loïc VALÉRY l.valery@cote-emeraude.fr

Chefs de projet SIQ

Quentin DAVID q.david@cote-emeraude.fr

Alexis PRÉ a.pre@cote-emeraude.fr

Jérémy CAMARÉNA j.camarena@cote-emeraude.fr

SERVICES MUTUALISÉS PAYS / PETR du pays de Saint-Malo

23, avenue Anita Conti - 35400 Saint-Malo

Tél. : 02 99 21 17 27

contact@pays-stmalo.fr

SERVICE SIQ MUTUALISÉ PAYS / CdC Côte d'Émeraude

Cap Émeraude

1, esplanade des équipages - 35730 Pleurtuit

Tél. : 02 57 11 01 32

sig@cote-emeraude.fr

© Pays de Saint-Malo Rédaction : Pays de Saint-Malo - Vertical Tk - Mise en page et déclinaisons graphiques : Ty Pep's



**PAYS de
SAINT-MALO**
COMMUNAUTÉS

↓ Pour plus d'infos



www.pays-stmalo.fr